

APPEL À COMMUNICATION COLLOQUE INTERNATIONAL

La définition dans le récit de voyage

18-19 novembre 2021



Université Côte d'Azur / MSHS Sud-Est

La rencontre de lieux ou de populations différentes, qui est le principe d'un voyage, induit un rapport renouvelé entre la langue et le réel lors de la mise en récit du déplacement.

Le voyageur se trouve confronté à une réalité inhabituelle qu'il se donne pour ambition de transmettre à ses lecteurs restés en terre connue et partageant la même sphère culturelle que lui, dès qu'il prend la plume pour fixer son expérience viatique. Le geste descriptif est premier et spontané et c'est d'ailleurs dans le discours de type ethnographique que la description est donnée comme fin du discours et non comme moyen. Figure de pensée par développement, la description a pour but de rendre visible un objet du réel en en énumérant les propriétés observées dans un certain contexte. Le concept de définition croise explicitement la description quand les linguistes prennent pour objet d'étude la définition dite justement descriptive qu'ils opposent à la définition prescriptive ou stipulatoire. La première rejoint la définition naturelle, la seconde correspond à la définition conventionnelle, que ce soit celle du lexicographe dont la tâche est de décrire des mots, ou celle de l'encyclopédiste qui s'attelle à la description de choses.

Un axe de ce colloque pourra confronter description et définition dans le récit de voyage, envisagés à la fois comme séquences linguistiques stabilisées et comme processus. Longueur et brièveté, caractère potentiellement infini et concision de l'autre, sont des critères contrastifs communément cités qui pourront être explorés à l'aune du genre textuel où les séquences prennent place. La définition est-elle une description stabilisée et partagée par une communauté ? L'une de ses caractéristiques n'est-elle pas d'être formalisée dans un contexte de diffusion ? La description est-elle l'ancillaire de la définition ? la description est-elle une définition incomplète ?

Pour renvoyer à un référent extérieur, et en se fondant sur la capacité du lecteur à établir des relations avec le connu, la définition croise les notions de synonymie, de reformulation, de paraphrase et de périphrase en particulier. Les procédés métalinguistiques qui signalent l'équivalence pourront être observés en relation avec les outils de la glose ou de l'explication, de la dénomination, de la désignation et de la catégorisation.

La structure même de la définition peut être analysée : repose-t-elle sur un processus énumératif qui décompose l'objet à définir en propriétés ou plutôt sur un processus analytique et analogique qui situe dans un ensemble et différencie ? Développe-t-elle un processus d'abstraction qui extrait des propriétés qui visent à l'universel ?

Les définitions sont instables et dépendent d'un contexte d'énonciation, d'un contexte culturel. Quelles peuvent être alors les affinités entre définitions et stéréotypes ? Quelle peut être la part de créativité de l'énonciateur ? L'enjeu des contributions est d'analyser la définition comme mode de représentation du monde dans le genre textuel particulier qu'est le récit de voyage. En effet, la confrontation avec l'insolite et la pratique d'écriture largement descriptive, propre à ce genre, pose de façon spécifique l'équation entre référent, locuteur et récepteur, et dépend plus que dans d'autres situations de la connaissance précise du locuteur et de la capacité de représentation du récepteur. Dans ce cas générique en outre, la définition n'est pas systématique, et n'est pas l'objet premier : elle se pratique en marge d'un récit, un journal, voire un essai, et ne se préoccupe guère de formalisme. La subjectivité y est prépondérante. Le voyageur n'imagine pas que sa définition puisse être complète, universelle et définitive. Comment l'approximation se négocie-t-elle dans ce cadre avec l'attente du lexicographe ?

Les contributions pourront s'appuyer sur des corpus variés de récits de voyage, aux formes diverses, et sans préjuger d'aires géographiques délimitées ou de bornes temporelles.

Modalités de l'appel à communication

Modalités pratiques

Les propositions de communication ne devront pas excéder 3000 signes (espaces comprises) et comporteront les éléments suivants :

- Prénom, nom de l'auteur.e
- Fonction et institution de rattachement (université, laboratoire)
- Contact (adresse électronique)
- Titre de la communication
- Résumé de la communication

Calendrier

Les propositions de communication doivent être adressées en format word ou pdf pour le **15 SEPTEMBRE 2021** au plus tard aux adresses suivantes :

odile.gannier@univ-cotedazur.fr ET magri@unice.fr

Elles seront examinées par le comité scientifique. Une publication est envisagée.

Le colloque se tiendra à Nice, Université Côte d'Azur, sous l'égide des laboratoires BCL et CTCL, et la MSH-SE, les **18-19 novembre 2021**. En cas de besoin, les travaux seront organisés en mode hybride.

Comité d'organisation

Odile GANNIER
Véronique MAGRI
Meriem BATACHE
Yassine MAALAOUI
Tina RAJABIKHAMESI
Anastasiia SHINKO

Comité scientifique

Laura CALABRESE (Université Libre de Bruxelles)
Odile GANNIER (Université Côte d'Azur, CTCL)
Jean-Christophe GAY (Université Côte d'Azur, URMIS)
Alain GUYOT (Université de Lorraine)
Véronique MAGRI (Université Côte d'Azur, BCL)
Véronique MONTAGNE (Université Côte d'Azur, BCL)
Emmanuelle PERALDO (Université Côte d'Azur, CTCL)
Patrick SUTER (Université de Berne, Suisse)